

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

➤ Composition

La création des DREAL résulte de la volonté du gouvernement de créer un service régional chargé de piloter et décliner les politiques de développement durable du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement en fonction notamment des priorités définies par le Grenelle de l'environnement.

➤ Organisation

La DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur est composée de 5 services :

- **Service Energie et Logement**

Il garantit la cohérence des politiques de la DREAL en matière d'aménagement, d'énergie et de développement durable construite sur la connaissance des territoires. Il assure le pilotage régional de la politique énergétique, la sécurité d'approvisionnement, la préservation de la santé et de l'environnement, l'accès de tous à l'énergie.

- **Service Biodiversité, eau, paysages**

Il anime et coordonne une politique cohérente de gestion durable des territoires, la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel. Il veille à la préservation des enjeux environnementaux dans les projets et l'aménagement du territoire.

- **Service Connaissance, aménagement durable et évaluation**

Il garantit la mise à disposition d'information sur le territoire afin de mettre en place des politiques d'aménagement et de résilience adaptées aux spécificités locales.

Il assure une évaluation des actions mises en œuvre afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, de se réorienter si besoin et de se fixer un cap.

- **Service Transports et infrastructures**

Il anime en région les politiques de déplacements et de transports en y intégrant les enjeux environnementaux et en favorisant la multi-modalité.

Il assure la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement sur le réseau routier national (L2 Marseille, Tunnel Toulon...) depuis la concertation publique jusqu'à la mise ne service.

Il exerce les missions de contrôle et d'agrément (contrôle technique), du conducteur (agrément des formations), de l'entreprise et de l'exploitation (contrôle de la réglementation sociale européenne sur route et en entreprise).

- **Service Prévention des risques**

Il est responsable de l'information et de la protection du citoyen, de ses biens et de son environnement par rapport aux risques naturels et technologiques, aux risques liés à une installation industrielle ou à des produits.

Il assure les contrôles techniques de sécurité liée aux équipements sous pression, aux canalisations.

Il fait le suivi des titres et concessions minières.



**Unité Territoriale
Vaucluse**

Cité Administrative -
Bâtiment 1 -Cours
Jean Jaurès - 84000
AVIGNON

**Unité Territoriale des Alpes du
Sud**
Bât AGROFOREST
5 rue des Silos 05008 GAP

**Unité Territoriale des Alpes du
Sud**
Z.I Rue des Artisans,
04100 MANOSQUE

**Unité Territoriale des
Alpes-Maritimes**
Tour Hermès
64/66 route de Grenoble
06000 NICE

Unité Territoriale du Var
244 Avenue de l'infanterie de
marine - BP 50520
83041 TOULON

**Unité Territoriale des
Bouches-du-Rhône**
DREAL Marseille 13000
16, rue Antoine-Zattara
13000 Marseille

